

ASSEMBLÉE ORDINAIRE MENSUELLE – PROCÈS-VERBAL
Le 13 juin 2017, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Conseiller(ère) : Marie-Josée Thériault, Martine Côté et Bertrand Leclerc
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière,
Roger Cyr, Directeur des finances et opérations et Linda L. Borris, greffière adjointe
Assistance : 4

1. PRIÈRE

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 40.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2017-192

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Thériault, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE.

4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucune.

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

a. Réunion ordinaire mensuelle du 2 mai 2017

RÉSOLUTION 2017-193

Il est proposé par le conseiller Leclerc et appuyé de la conseillère Thériault, que le procès-verbal de la réunion ordinaire mensuelle du 2 mai 2017, soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE.

b. Réunion extraordinaire du 15 mai 2017

RÉSOLUTION 2017-194

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Thériault, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 15 mai 2017, soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE.

c. Réunion extraordinaire du 26 mai 2017

RÉSOLUTION 2017-195

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Thériault, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 26 mai 2017, soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE.

d. Réunion extraordinaire du 30 mai 2017

RÉSOLUTION 2017-196

Il est proposé par le conseiller Leclerc et appuyé de la conseillère Côté, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 30 mai 2017, soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Aucune.

7. FINANCES ET OPÉRATIONS

a. Factures du mois de mai 2017

RÉSOLUTION 2017-197

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Thériault, que les factures du mois de mai 2017 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

Compte général	94 902,13 \$
Salaires mai 2017	48 389,02 \$
Compte eau et égouts	<u>65 817,42 \$</u>
Total payé en mai 2017	<u>209 108,57 \$</u>

ADOPTÉE.

b. Rapports

Le rapport mensuel de mai 2017 du service des travaux publics ainsi que les états financiers du service d'opérations général et du service d'eau et d'égouts au 30 avril 2017, ont été remis préalablement au Conseil. M. Cyr présente le compte rendu de la réunion du comité des travaux publics, tenue le 13 juin 2017.

Concernant la réfection de la toiture du Centre communautaire et la location d'un espace pour entreposage au même endroit, ces items seront discutés à huis clos.

8. SPORTS, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Mme Suzanne Coulombe, présente le rapport de Mme Marie-Josée Landry, coordonnatrice des sports, loisirs et vie communautaire, notamment :

- Lancée touristique et premier Mardi Show : 27 juin
- Fête du Canada au Parc du Centenaire
- Bibliothèque publique : fête Club de lecture d'été et fête de l'Acadie
- Piscine municipale : emplois étudiants
 - Les deux derniers items seront discutés à huis clos.

9. TOURISME

Mme Coulombe présente le rapport de Mme Joyce Somers, coordonnatrice des services touristiques, notamment :

- Participation à différents comités et rencontres : ATR, CDTSQ, Comité d'accueil, AITNB, Festival Western (duchesses), comité consultatif du parc Mont Carleton, fournisseurs pour la boutique souvenirs, etc.

10. CORRESPONDANCE

- 1) André Chenard, directeur du Fonds en fiducie pour l'environnement du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux (lettre d'offre) :

RÉSOLUTION 2017-198

Il est proposé par le conseiller Leclerc et appuyé de la conseillère Côté, que l'offre de 10 000\$ du ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux, relativement au Fonds en fiducie pour l'environnement (FFE), soit acceptée. ADOPTÉE.

- 2) Ministère de la Santé (avis de bouillir l'eau et levée de l'ordre) ;
- 3) Annie Dietrich, directrice Financement de l'infrastructure communautaire, ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux (Fonds fédéral de la taxe sur l'essence – Allocations additionnelles) ;
- 4) Fondation de l'Hôpital Régional d'Edmundston (sollicitation pour levée de fonds annuelle) :
➤ **Le Conseil recommande d'aviser la Fondation du fait que la Ville privilégie les organismes locaux.**
- 5) Tony Weber, sous-ministre adjoint par intérim, ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux (Amélioration des commissions de services régionaux du Nouveau-Brunswick) ;

(Le conseiller Leclerc se retire de la réunion pour conflit d'intérêts).

- 6) Karen Plourde, directrice du Festival Western (demande de fermeture de la rue Pelletier) :
➤ **Le Conseil recommande la fermeture de la rue Pelletier du jeudi 6 juillet au dimanche 9 juillet 2017.**

(Le conseiller Leclerc revient en réunion).

- 7) Julie Roy, adjointe administrative de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (tournée de rencontres régionales 2017) :
➤ **La Maire et les conseiller-ère Bertrand Leclerc et Marie-Josée Thériault sont mandatés à assister à la rencontre de la région Restigouche le 29 juin à Kedgwick.**

8) Audrey Arpin, présidente de la Société culturelle des Hauts-Plateaux (assemblée générale annuelle le 19 juin 2017, 19 h) :

- **Le Conseil mandate la conseillère Marie-Josée Thériault à y assister.**

9) Susan Arseneault, présidente du comité du Festival du Saumon de Campbellton (ouverture officielle du festival le 27 juin 2017) :

- **La Maire est mandatée à y assister.**

10) Cédric Comeau, Festival de théâtre communautaire en Acadie (Soirée reconnaissance aux bénévoles, le 16 juin 2017) :

- **Le Conseil mandate la Maire et le conseiller Leclerc à participer à cette soirée sociale.**

11) École Mgr-Martin (soirée reconnaissance le 14 juin, 18 h) :

- **Aucun membre du Conseil n'est disponible à y assister.**

11. RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL

Les membres du Conseil présentent un rapport des récentes réunions des comités internes et externes auxquels ils siègent, et commentent quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 2 mai 2017. Un registre des rapports des comités et représentativités est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville aux heures régulières de bureau.

12. RECOMMANDATIONS SUITE AUX RÉUNIONS DE COMITÉS INTERNES ET EXTERNES

13. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE

La Directrice générale présente son rapport des récentes réunions des comités internes et externes, et commente quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 2 mai 2017. Le rapport de la Directrice générale est également disponible pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.

14. AFFAIRES NON TERMINÉES

Théâtre Montcalm – appel d'offres structure

Deux soumissions ont été reçues : Trusko et Léon Chouinard & Fils. Le Conseil recommande de convoquer une réunion extraordinaire le jeudi 15 juin afin de reporter cette décision et d'en faire l'étude au préalable.

Les items 14 a et c à l'ordre du jour seront discutés à huis clos.

15. AFFAIRES NOUVELLES

Tirage des bourses d'études

- **Bourses d'études régulières :**
Gagnante : Marie-Ève Gallant
1^{re} substitut : Cassandra Gaudreault
2^e substitut : Maud Chouinard
Gagnant par défaut : Justin Roy

- **Bourses d'études « La Quentinoise » :**
Gagnant-e-s : Marie-Ève LaBrie et Jonathan Rioux
Substituts : Naomie Savoie et Samuel Dubé

(Le conseiller Leclerc se retire de la réunion pour conflit d'intérêts).

Permis de colporteur

RÉSOLUTION 2017-199

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Thériault, qu'un permis de colporteur soit délivré au nom de Kris Levesque de Saint-Martin-de-Restigouche, en vue de la vente de barbe-à-papa au 63, rue Pelletier, du 14 juin au 9 juillet 2017, au cout de 10 \$. **ADOPTÉE.**

(Le conseiller Leclerc revient en réunion).

Politique sur l'allaitement

RÉSOLUTION 2017-200

Il est proposé par le conseiller Leclerc et appuyé de la conseillère Côté, que la nouvelle politique no 2017-51 en matière d'allaitement naturel, soit acceptée telle que présentée. ADOPTÉE.

Parade de motocyclettes

La requête de Marcel Coulombe de Kedgwick en vue d'une parade de motocyclettes qui se terminera au Parc du Centenaire, le 23 juillet 2017, reçoit l'assentiment du Conseil.

Les items 15 b et d à l'ordre du jour seront discutés à huis clos.

16. AVIS DE MOTION

Aucun.

17. AUDITION DE PÉTITIONS, MÉMOIRES ET INTERVENTIONS AU CONSEIL

18. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE

La prochaine réunion ordinaire est prévue le lundi 10 juillet 2017 à 19 h 30.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2017-201

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller Leclerc, que la réunion ordinaire mensuelle se poursuive à huis clos. ADOPTÉE.

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2017-202

Il est proposé par le conseiller Leclerc et appuyé de la conseillère Côté, que le huis clos prenne fin. ADOPTÉE.

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

Finances et opérations

-Centre communautaire : Réfection de la toiture et location pour entreposage :

Concernant la réfection de la toiture du Centre communautaire, M. Cyr informe qu'une seule soumission a été reçue, soit celle de Plourde Rénovation au cout de 4 350 \$ plus tvh. Le Conseil mandate le conseiller Leclerc à rencontrer M. Plourde relativement au type de bardeaux d'asphalte.

Pour ce qui est du local réservé pour entreposage au centre communautaire, le Conseil recommande d'inviter Mme Marie-Josée Landry, coordonnatrice des sports, loisirs et vie communautaire, à la prochaine réunion afin d'obtenir de plus amples informations.

Sports, loisirs et vie communautaire

-Bibliothèque publique La Moisson :

RÉSOLUTION 2017-203

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Thériault, que la fête du Club de lecture d'été de la Bibliothèque publique La Moisson de Saint-Quentin soit jumelée à la fête de l'Acadie, le 15 aout 2017, et que la somme de 250 \$, prévue au budget du service des Loisirs, soit allouée à cet effet. ADOPTÉE.

-Piscine municipale :

Cet item sera également apporté à l'attention de Mme Marie-Josée Landry afin de clarifier le dossier des employés étudiants à la piscine municipale.

Affaires non terminées

-Contrat collecte des ordures :

Deux soumissions ont été reçues soit :

FERO Waste	-	292 187,40 \$
North West Sanitation	-	274 307,40 \$

Le Conseil recommande de faire quelques vérifications auprès du conseiller juridique avant de prendre une décision et de ramener cet item à la prochaine réunion du Conseil.

-Lieux inesthétiques :

RÉSOLUTION 2017-204

ATTENDU QUE le fonctionnaire nommé par le conseil a identifié une propriété qui est en contravention de l'arrêté municipal No 17-2010 intitulé « ARRÊTÉ RELATIF AUX LIEUX DANGEREUX OU INESTHÉTIQUES DANS LA VILLE DE SAINT-QUENTIN » ;

ET ATTENDU QU'un Avis de conformité a été enregistré à l'encontre de la propriété identifiée par les NID 50005198 (28, rue Champlain) en raison de la contravention ;

ET ATTENDU QUE la propriété est jugée dangereuse au sens des exigences législatives de la Loi sur les municipalités ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller Leclerc, que le conseil autorise M. MICHEL PERRON, ainsi que l'entrepreneur (qui sera nommé séparément) et les personnes agissant avec ces personnes ainsi nommées, de prendre les mesures décrites dans l'Avis de conformité enregistré, et ce, à l'encontre de la propriété identifiée par le NID 50005198 (28, rue Champlain) afin de rendre cette propriété conforme à l'arrêté municipal numéro 17-2010 et la Loi sur les municipalités, soit en démolissant le bâtiment principal ;

IL EST EN PLUS RÉSOLU QUE l'administration entreprenne ensuite les mesures nécessaires pour recouvrer tous les frais et déboursés reliés aux travaux selon la politique interne de recouvrement, l'autorité prévue à la Loi sur les municipalités et selon les directives émises par le ministère des Finances. **ADOPTÉE.**

Affaires nouvelles

-Requête – monument des Religieuses Hospitalières :

Le Conseil recommande que la requête présentée en vue de l'entretien de l'aménagement paysager du monument des Religieuses Hospitalières, soit acheminée à la direction de l'Hôtel-Dieu-St-Joseph de Saint-Quentin.

(M. Roger Cyr et Mme Linda Borris quittent la réunion pour conflit d'intérêts).

Comité du personnel

-Service comptable :

RÉSOLUTION 2017-205

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller Leclerc, qu'une offre soit présentée auprès de la firme de service comptable concernée, en vue d'assurer le service de la trésorerie municipale de juillet à décembre 2017. **ADOPTÉE.**

-Théâtre Montcalm – salaire des charpentiers/journaliers :

RÉSOLUTION 2017-206

Il est proposé par le conseiller Leclerc et appuyé de la conseillère Thériault, que les salaires des charpentiers et journaliers embauchés temporairement pour la construction du nouveau Théâtre Montcalm, soit Dany Martin, Jean-Yves Marchand, Roger Gagnon, Mathieu Mailloux, Charles Couturier, Lawrence Thériault et Mario J.M. Bérubé, soient établis selon la recommandation du comité du personnel. **ADOPTÉE.**

-Horaire de travail – jardinière :

Après analyse des travaux reliés aux aménagements paysagers et entretien des propriétés de la Ville, le Conseil maintient l'horaire établi, soit à 20 h/semaine du 5 juin au 1^{er} septembre 2017.

-Départ en retraite du Directeur des finances et opérations :

RÉSOLUTION 2017-207

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Côté, que les indemnités de services prévues à la politique no 2001-16, relative à la rémunération et indemnités du personnel cadre, soient versées au Directeur des finances et opération, suite à son départ en retraite le 1^{er} juillet 2017, incluant une indemnité de départ, et ce, tel que déjà adopté par le Conseil municipal au cours des assises extraordinaires du 28 février 2017; et qu'il soit également résolu que les ajustements reliés au Régime de pension des employés municipaux du NB soient approuvés.

ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2017-208

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Côté, que le rapport du huis clos soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE.

19. AJOURNEMENT

La séance est levée à 21 h 45.

Suzanne Coulombe
Directrice générale / Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda L. Borris
Greffière adjointe